MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 102 (2002), p. 405-423

Youri Volokhine

Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz

Ḏd-ḥr-pȝ-hb, Ḏḥwty-stm

Youri VOLOKHINE

BIEN qu'il soit constamment présent dans les scènes des temples tardifs, on doit constater que Thot y est souvent réduit à des rôles de greffier ou d'auxiliaire, parfaitement explicables par sa fonction de maître de l'écriture, le conduisant à exercer la fonction de scribe par excellence [1]. Il est certes le législateur reconnu, le « vizir » du dieu suprême, mais c'est fréquemment au service d'un autre (le plus souvent auprès de Rê), qu'il remplit ses fonctions. La situation est bien entendu différente dans les édifices qui lui sont directement consacrés ; d'abord ceux des « chefs-lieux » de Thot [2], les Hermopolis de Haute et Basse Égypte [3], puis dans d'autres localités, comme par exemple à Dakka en Nubie [4], à Karnak (à l'ouest du temple de Montou [5]), ou encore à Dendara [6]. L'édifice qui nous intéressera ici est un petit temple ptolémaïque consacré à Thot, qui est bâti dans le secteur actuel de Médinet-Habou, au cœur de l'ancienne Djêmé.

Il m'est agréable de remercier le professeur Claude Traunecker, avec lequel j'ai pu discuter de nombreux points concernant la théologie du Qasr el-Agoûz ; je remercie également Laetitia Martzolff, ainsi que Philippe Collombert, Laurent Coulon et Christophe Thiers, qui m'ont signalé des références et fait part de leurs remarques.

1 Voir M.-Th. DERCHAIN-URTEL, *Thot à travers ses épithètes dans les scènes d'offrandes des temples d'époque gréco-romaine*, *RitEg* III, Bruxelles, 1981.

2 En ce qui concerne les établissements de Thot à Hermopolis Magna, voir D. KESSLER, *LÄ* II, 1977, col. 1141-1142. *Cf.* F. LECLÈRE, « Le dieu Thot à Hermopolis Magna », dans *Cités disparues*, M. BAUD (éd.), Paris, 1991, p. 202-210.

3 Sur les Hermopolis du Delta, on consultera notamment J. YOYOTTE, *AEPHE* 77, 1969-1970, p. 178-185 ; *id.*, *AEPHE* 79, 1971-1972, p. 178-182 ; A.-P- ZIVIE, *Hermopolis et le nome de l'ibis, BiEtud* 66, Le Caire, 1975.

4 PM VII ; 40-50 ; E. BRESCIANI, *LÄ* I, 1975, col. 988, *s.v.* Dakke

5 *Urk.* VIII, 151 ; A. VARILLE, *Karnak I*, *FIFAO* 19, 1943, p. 39-40 ; PM II^2, 20. Voir aussi M. DEWACHTER, « A propos du temple de Thot à Karnak nord », *RdE* 36, 1985, p. 175-177, et p. 187 ; *id.*, *ChronEg* 54, 1979, p. 9-12. Autre édifice (plus ancien) connu : J.-Cl. GOYON, Cl. TRAUNECKER, « La chapelle de Thot et d'Amon au sud-ouest du lac sacré », *CahKarn* VII, 1982, p. 355-364. Sur Thot à Thèbes dans la tradition tardive, voir également J.-P. MAHÉ, *Hermès en Haute Egypte*, I, *BCNH* 3, Laval, 1978, p. 33-37 : un texte hermétique copte de Nag Hammadi (*NH* VI^6 P. 61-62, voir MAHÉ, *op. cit.*, p. 82-85) évoque un livre écrit en hiéroglyphes sur des « stèles de turquoises », qu'il s'agit de placer dans un sanctuaire à Diospolis sous la garde des « huit gardiens et des neufs du soleil », les mâles ayant un visage de grenouille, les femelles un visage de chat, extraordinaire description renvoyant visiblement à une Ogdoade et à une Ennéade toute pharaonique ; cf. également E. LUCCHESI, *Muséon* 88, 1975, p. 371-372. Il est difficile, en revanche, de supposer que ce temple diospolitain cité par ce texte copte garde réellement le souvenir du Qasr el-Agoûz. La même conclusion s'impose à propos du texte de Clément d'Alexandrie qui évoque un « Hermès thébain » (*Stromates* I, XXI, P. 399, éd. O. STRÄHLIN, *Clemens Alexandrinus, Stromata Buch I-VI*, Leipzig, 1906, p. 83, et cf. J. QUAEGEBEUR, *Enchoria* 5, 1975, p. 20).

6 S. CAUVILLE, « La chapelle de Thot-ibis à Dendera édifiée sous Ptolémée I^{er} par Hor, scribe d'Amon-Rê », *BIFAO* 89, 1989, p. 43-66.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans ce petit temple, dit du « Qasr el-Agoûz », à quelques centaines de mètres du temple de Médinet-Habou, Thot est maître des lieux. L'édifice fut construit sous Ptolémée Evergète II, dont l'activité de bâtisseur est particulièrement soutenue à Thèbes [7].

Rappelons que le temple du Qasr el-Agôuz a été visité notamment par Champollion, qui en reproduit quelques scènes, puis par l'expédition de Lepsius [8]. Au début du siècle, Dominique Mallet en publie une édition *princeps* [9], devenue obsolète à l'heure actuelle. Une équipe conjointe de l'Ifao et de l'université de Strasbourg (dirigée par le professeur Claude Traunecker) entreprend actuellement une étude épigraphique et archéologique de ce petit temple, en vue d'une nouvelle publication du monument [10].

1. Thot et ses épithètes au Qasr el-Agoûz

Thot apparaît au Qasr el-Agoûz sous deux formes particulières et locales. Il y est nommé par deux désignations qu'il ne porte pas habituellement dans les scènes des temples ptolémaïques : *Ḏḥwty Ḏd-ḥr-pȝ-ḥb* « Thot, le-visage-de-l'ibis-a-dit » et *Ḏḥwty-stm* « Thot-Setem » (souvent compris comme « Thot-qui-écoute »). Quelle que soit sa désignation, le dieu est ibiocéphale, portant le disque et le croissant lunaire, et parfois la couronne-*hemhem* ou l'*atef*.

Notre propos ici sera essentiellement d'analyser ces deux théonymes, afin de les comprendre dans le cadre de la théologie de Thot et des cultes de Djêmé.

Nous retenons ci-dessous plusieurs séquences d'épithètes caractérisant Thot au Qasr el-Agôuz. Les textes hiéroglyphiques sont fondés sur les nouvelles copies effectuées lors des deux premières campagnes épigraphiques d'avril 2001 et 2002 [11]. Une nouvelle numérotation est désormais attribuée aux scènes (salle des offrandes/salle C de Mallet, et sanctuaire/salle D de Mallet).

7 Outre différents travaux et constructions à Karnak et Louxor, on relèvera particulièrement l'essor des constructions entreprises sur la rive ouest sous le règne d'Evergète II : à Deir el-Bahari, restauration de la chapelle de la barque ; aménagements à Deir el-Médineh ; à Medinet Habou, restauration du temple de la XVIII[e] dynastie. Voir Chr. THIERS, *Le pharaon lagide « Bâtisseur ». Analyse historique de la construction des temples à l'époque ptolémaïque*, thèse de doctorat inédite, Montpellier, 1997, p. 221-304, et *id.*, « Une porte de Khonsou qui fixe le sort », *CahKarn* 11, à paraître ; cf. M. MINAS, « Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Evergetes II. an ägyptischen Templen », *OLP* 27, 1996, p. 51-78 ; W. HUSS, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester*, Stuttgart, 1994, p. 33-34 ; G. HÖLBL, *A History of the Ptolemaic Empire*, London, 2001, p. 268-270.

8 CHAMPOLLION, *Notices descriptives* I, p. 600-607 ; *Monuments*, pl. CXCVI.4 ; R. LEPSIUS, *Denkmäler Text* III, p. 186-191 ; *LD* IV, 31-32.

9 D. MALLET, *Le Kasr el-Agoûz*, *MIFAO* 11, Le Caire, 1909. Voir PM II/2, p. 527-530 ; P. BOYLAN, *Thoth, The Hermes of Egypt*, Oxford, 1922, p. 166-168 ; H. BONNET, *RÄRG*, *s.v.* Thot, p. 370-371 ; M. DEWACHTER, *Artibus Aegypti,* Bruxelles, 1983, p. 49 ; J. QUAEGEBEUR, *LÄ* V, 1984 ; col. 40-41, *s.v.* Qasr el-Aguz ; *id.*, *BSFE* 70/71, 1974, p. 52-53 ; K. VANDORPE, dans *Hundred-Gated Thebes (P. Lugd. Bat. 27)*, 1995, p. 228 ; M. MINAS, *OLP* 27, 1996, p. 70-73 ; D. ARNOLD, *Temples of the Last Pharaohs*, Oxford, 1999, p. 198, 200. Sur les cultes thébains de Thot, voir en outre B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940), FIFAO* XX/3, 1952, p. 94-104 ; M. VAN HOEIJ, « *Nswj*, a Priest in Thebes », *MedMus-Bull* 31, 1998, p. 22-50 ; R. JAGGI, « Beim Gotte Thot in Theben-West », *Kemet* 2, 2000, p. 59-64.

10 Voir le rapport de la première campagne dans *BIFAO* 101, 2001, p. 542-543.

11 Les relevés des inscriptions ont été établis par L. Martzolff, Cl. Traunecker, et Y. Volokhine.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

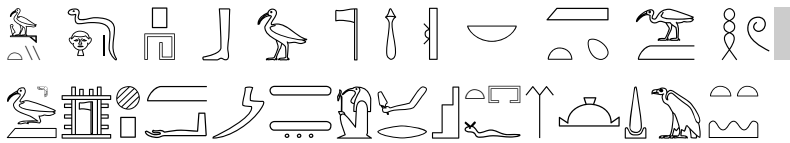
Thot ḏd-ḥr-pȝ-hb



Ḏḥwty Ḏd-ḥr-p(ȝ)-hb nṯr ʿȝnb mȝʿt ḥrj-jb jȝt ḏȝ-mwt nb ʿbw ȝʿ twr
Thot, le-visage-de-l'ibis-a-dit [a]*, le dieu grand, maître de Maât, qui réside dans la butte de Djêmé, maître de la purification, le premier à purifier* [b] [12].

a. Ou : « Le-visage-parlant, l'ibis ». Pour cette désignation, voir ci-dessous § 2 et 3.

b. *Cf.* P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon*, *OLA* 78, Louvain, 1997, p. 1129. Thot *nb twr*, cf. par ex. *Edfou* VI, 244.3-4 (lustration royale). Pour *nb ʿbw*, voir également P. Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt*, Oxford, 1922, p. 188.



Ḏḥwty Ḏd-ḥr- p(ȝ)-hb nṯr ʿȝnb mȝʿt gmḫw[s] nṯrj ḫp(r) m ʿm-tȝwy ḏsr-st⸗f m jȝt ḏȝ-mwt
Thot, le-visage-de-l'ibis-a-dit, le dieu grand, maître de Maât, le faucon-divin [a]*, advenu en tant que celui-qui-connaît-les-deux-terres* [b] *dont la place est sacrée dans la butte de Djêmé* [13].

a. Pour *gmḫsw* « faucon, rapace », voir *Wb* V, 172.1-6 (cf. nº 29 cité ci-dessous) ; É. Chassinat, *Les mystères d'Osiris au mois de Khoiak*, le Caire, 1966, p. 321-322 (épithète dieu-ciel, solaire et horien) ; P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon*, *OLA* 78, 1997, p. 1100 ; *AnLex* 78.4451 ; *Porte d'Évergète*, pl. 73 ; P. Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt*, Oxford, 1922, p. 199 (seul exemple mentionné provenant du Qasr el-Agoûz). L'épithète est rare pour Thot. Mais une inscription du tombeau de Pétosiris décrit Thot en tant que *gmḫsw* : « c'est le faucon-gemhésou qui est sur les murailles de l'horizon » (*gmḫsw pw ḥry snbw ȝḫt*), voir G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, Le Caire, 1923-1924, inscr. 60, vol. I, p. 96 et vol. II, p. 33.

b. L'épithète *ʿm-tȝwy* est bien attestée pour Thot : voir P. Boylan, *Thoth*, p. 103, 183 ; M.-Th. Derchain-Urtel, *Thot*, p. 51-63 ; R. Jasnow, K.-Th. Zauzich, *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists, OLA* 82, Louvain, 1998, p. 610-611 ; P. Wilson, *Ptolemaic Lexikon*, p. 153.

c. Probablement jeu sur le nom *ḏsr-st* (temple de la XVIII[e] de Médinet-Habou).

12 Qasr el-Agoûz nº 117.8-9. Salle des offrandes, paroi est, registre supérieur, nord ; Évergète II en adoration devant Thot ; MALLET, *op. cit.*, p. 48.

13 Qasr el-Agoûz nº 120.8-9. Salle des offrandes, paroi ouest, registre supérieur, nord ; Évergète II offre la couronne à Thot ; MALLET, *op. cit.*, p. 55.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



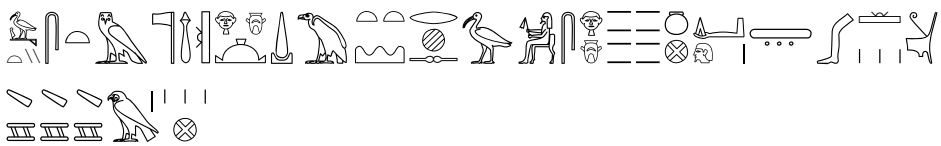
Ḏḥwty Ḏd-ḥr- p(ɜ)-hb nṯr ʿɜ ḥrj-jb jɜt ḏɜ-mwt s mɜʿ n psḏt
Thot, le-visage-de-l'ibis-a-dit, qui réside dans la butte de Djêmé, scribe véritable de l'Ennéade [14].



Ḏḥwty Ḏd-ḥr-pɜ-hb nṯr ʿɜ ḥrj-jb jɜt ḏɜ-mwt nb mɜʿt kɜ n psḏt [...]
Thot, le-visage-de-l'ibis-a-dit, le grand dieu qui réside dans la butte de Djêmé, maître de Maât, taureau [a] *de l'Ennéade* [15].

a. Voir en dernier lieu D. Kessler, « Der Gott Thot-Stier », *Gedenkeschrift für Winfried Barta*, *MÄU* 4, 1995, p. 229-245 ; *id.*, *Die Heiligen Tiere und der König, ÄAT* 16, 1989, p. 199. Cf. par exemple *Urk.* IV, 2091.11 : « Thot-lune, taureau dans Hermopolis, qui réside à Héseret » ; voir notamment A. Leahy, *RdE* 34, 1982-1983, p. 87-88 ; Fr. Herbin, *BIFAO* 82, 1982, p. 277 ; P. Vernus, *Athribis, BiEtud* 78, Le Caire, 1978, p. 355 ; A. Chassinat, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak* I, Le Caire, 1966, p. 177.

Thot-setem



Ḏḥwty-stm nṯr ʿɜ ḥrj-jb jɜt ḏɜ-mwt rḫ-s(w) ps ḥrj-jb ḫmnw rdi tp-rd n jdbw Ḥr
Thot-setem, le dieu grand qui réside dans la butte de Djêmé, le savant [a]*, illustre qui réside à Hermopolis, celui qui donne des directives à l'Égypte* [16].

a. *rḫ-sw* « le savant », *Wb* II, 445.10 ; dans la colonne marginale royale de la scène 27 (sanctuaire, paroi ouest, registre supérieur), le roi officiant devant Thot-setem est désigné comme « celui qui exalte les perfections du savant divin (*sqɜ nfrw n rḫ-s(w) nṯry*). Sur cette épithète, voir M.-Th. Derchain-Urtel, *Thot,* p. 64-68 ; cf. S. Aufrère, Le *Propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord, MIFAO* 117, Le Caire, 2000, p. 194.

14 Qasr el-Agoûz nº 8, 8-10. Sanctuaire paroi nord, registre inférieur partie est ; Évergète II ouvrant les portes du naos du dieu ; MALLET, *op. cit.,* p. 94.

15 Qasr el-Agoûz nº 9, 10-13. Sanctuaire paroi nord, registre inférieur ; offrande de Maât par Évergète II devant la barque de Thot ; MALLET, *op. cit.,* p. 95.

16 Qasr el-Agoûz nº 116.9-10. Salle des offrandes, paroi ouest, registre supérieur ; MALLET, *op. cit.,* p. 46.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Ḏḥwty ꜥ3-ꜥ3 nb ḫmnw stm ḥrj-jb j3t ḏ3-mwt sḫtp nṯrw jry mr nṯrwt
Thot-dismégiste, le maître d'Hermopolis, le Setem [a]*, qui réside dans la butte de Djêmé, qui apaise les dieux* [b]*, qui fait ce qu'aiment les déesses* [c] [17].

a. Le dieu Thot, trônant, précède Hou et Sia. La scène symétrique de la paroi nord [18], montre Thot devant Ir et Sedjem. Il ne s'agit pas ici du Thot-setem de Djêmé, mais bien du Thot d'Hermopolis *magna*, qualifié du titre de Setem. Cet indice oriente vers une probable origine hermopolitaine de ce qualificatif particulier du dieu, à l'instar de Djedeherpaheb.

b. Pour *sḫtp nṯrw,* cf. J.-Cl. Goyon, Cl. Traunecker, *CahKarn* 7, 1982, p. 359 (Thot-qui-satisfait-les-dieux-du-domaine-d'Amon).

c. P. Boylan, *Thoth*, p. 181 (*Edfou* I 63.13).



Ḏḥwty-stm nṯr-ꜥ3 nb ḫmnw ḫnty ḥsrt wp-rḥwy sḫtp nṯrw nb m ꜥt rsyt m j3t ḏ3-mwt s3b ꜥnḫ m mꜣꜥt sḏm nḥwt [...][rdj?] ꜥnḫ n ḥr-nb sꜣr mꜣꜥt n jmn jt jtw n ḫmn(y)w
Thot-setem, le dieu grand, maître d'Hermopolis, qui préside à Héseret [a]*, Celui-qui-sépare-les-deux-compagnons, qui apaise tous les dieux dans le district du sud dans la butte de Djêmé, le juge* [b]*, vivant de Maât, qui écoute les plaintes* [c] *[...] [qui accorde?] la vie à chacun, qui présente Maât à Amon, père des pères* [d] *de l'Ogdoade* [19].

a. Pour *ḫntj-ḥsrt*, cf. M.-Th. Derchain-Urtel, *Thot*, p. 69-80 ; M. Dewachter, *RdE* 36, 1985, p. 187 ; Ch. Sambin, *L'offrande de la soi-disant « clepsydre »*, *StudAeg* 11, 1988, p. 294-296.

b. L'épithète qualifiant Thot de *s3b* apparaît généralement dans la séquence *t3ytj-s3b*, ou dans une autre séquence d'épithètes, mais, semble-t-il, jamais de façon absolue ailleurs (cf. M.-Th. Derchain-Urtel, *op. cit.,* p. 99 ; E. Laskowska-Kusztal, dans *Les civilisations du bassin*

17 Qasr el-Agoûz nº 115.5-6. Salle des offrandes, paroi sud, registre supérieur ; MALLET, *op. cit.,* p. 41-42.

18 Qasr el-Agoûz nº 119 ; la scène n'est pas prise en compte dans l'édition de Mallet (cf. MALLET, *op. cit.,* p. 51).

19 Qasr el-Agoûz nº 4, 7-14. Sanctuaire paroi sud, registre inférieur ; offrande de l'encens par Évergète II devant la barque de Thot ; MALLET, *op. cit.,* p. 71.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

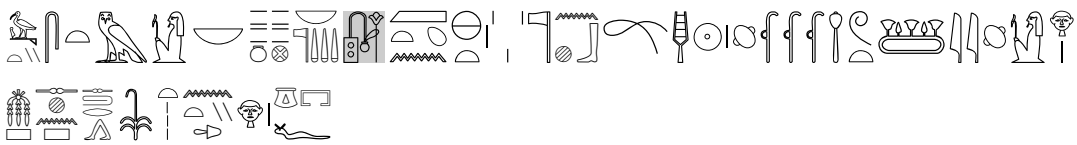
Méditerranéen, *Hommages J.Sliwa*, Cracovie, 2000, p. 120-121). Thot-setem est aussi qualifié de « juge, maître de la salle-Ouryt » (*sꜣb nb wryt*) dans la scène nº 19.15 (colonne marginale divine). L'aspect « législateur » de Thot-setem est souligné aussi dans la scène nº 27 (sanctuaire, paroi ouest, colonne marginale divine), où il est désigné comme « celui qui juge et qui établi les lois, qui donne les directives dans les temples, Thot-setem, le grand des grands, puissant parmi les humains (*wḏꜥ smn ḥpw di tp-rdw m gsw-prw Ḏḥwty-stm ꜥꜣ wrw wsr m pꜥt)* ».

c. Sur Thot *sḏm nḫwt*, voir ci-dessous.

d. Cl. Traunecker, *CahKarn* 7, 1982, p. 349, p. 352, comme épithète de Kematef ; A. Egberts, *In Quest of Meaning*, *EgUitg* 8/1, 1995, p. 110.



Ḏḥwty-stm ḥry st-wrt ḥrj-jb ḏꜣ-mwt sḫtp jb n jt jtw
Thot-setem, qui préside à la grande place, qui réside à Djêmé, qui apaise le cœur du père des pères [20].



Ḏḥwty-stm nb ḫmnw nb mdw-nṯr s mꜣꜥ n psḏt nḫb ꜥḥꜥ ḥsb rnpwt wḏ ɔy ḥr msḫnt spḫr nsyt nty mnḫ ḥr nst=f
Thot-setem, le maître d'Hermopolis, le maître des hiéroglyphes, scribe véritable de l'Ennéade, qui calcule le temps de vie, qui compte les années, qui détermine Shaï [a] *à la naissance, qui écrit* [b] *la royauté de celui qui est excellent sur son trône* [21].

a. Pour ce passage, voir J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique, OLA* 2, Louvain, 1975, p. 104-105. Cf. Qasr el-Agoûz nº 115.15 (salle des offrandes, paroi sud, registre supérieur).

b. Écriture fautive du verbe *spḫr* « écrire » ; formule courante avec de nombreuses variantes : par exemple, *Edfou* I, 27.1-2 ; 522.10 ; IV, 92.1.

20 Qasr el-Agoûz nº 27, 10-11. Sanctuaire paroi ouest, registre supérieur ; adoration de Thot-setem par Évergète II et Cléopâtre III ; MALLET, *op. cit.,* p. 86.

21 Qasr el-Agoûz nº 7, 8-11. Sanctuaire paroi ouest, partie nord, registre inférieur ; Thot devant Évergète II ; MALLET, *op. cit.,* p. 90.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Ḏḥwty-stm ḥry st-wrt ḥrj-jb jꜣt ḏꜣ-mwt nṯr ᶜꜣ jmy wjꜣ=f ꜣḫt.f mj ꜣḫt nty [Rᶜ ?] ḥrj-jb ḏꜣ-mwt wbn jm.f mj wbn Rᶜ m pt gmḥsw wr wbn=f m ḥwt-(jbṯt ?) st wrt=f ḥr nst Gb
Thot-setem, qui-est-sur-le-grand-siège, qui réside à la butte de Djêmé, le dieu grand qui est dans sa barque, son horizon est comme l'horizon de [Rê ?], celui qui réside dans Djêmé ; il y point comme Rê point dans le ciel, le grand oiseau-géméhsou, il point dans le Domaine-[du-piège] (?) [a]*, sa grande place sur le trône de Geb* [22]. [23]

a. Un signe est gravé dans l'enceinte-*ḥwt*, mais est difficile à identifier. Plusieurs lectures sont possibles. Soit *ḥwt-sḏm*  « Le Domaine-de-l'Écoute » (voir ci-dessous), soit *ḥwt-jbṯt*  « Le Domaine-du-Piège ». Il est plausible que la gravure du centre de l'enceinte n'ait pas été achevée ici, d'où l'aspect mal dégrossi de ce qu'on distingue. Quoiqu'il en soit, la lecture *ḥwt-jbṯt* serait la plus probable, puisque ce nom est bien connu comme sanctuaire de Thot : *Wb* I, 65.2 ; cf. H. Gauthier, *Dictionnaire Géographique* IV, p. 132 ; F. Gomaà, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches* I*, TAVO* 19, 1986, p. 298-299 ; par ex. *Edfou* I, 341.12 ; *Edfou* VI, 236.12 ; A. Kamal, *ASAE* 16, 1916, p. 87 ; *Porte d'Évergète*, pl. 22 ; L. Habachi, *Tavole d'Offerta Are e Bacili da Libagione*, Turin, 1977, nº 22053 ; cf. aussi Sefekhet-abouy « qui préside au domaine du piège », A. Mariette, *Abydos* I, Paris, 1869, pl. 51, K*RI* I, 185.16. Sur sa statue (CG nº42212, G. Legrain, *Statues de rois et de particuliers* III, Le Caire, 1914, p. 33), *Ṯꜣj-n-ḥsrt* mentionne son titre de « prophète de Thot dans le Domaine-du-piège », ce qui montre l'existence probable d'un sanctuaire (virtuel) de ce nom à Thèbes. Voir ci-dessous pour la discussion sur un éventuel « Domaine-de-l'Écoute ».

Parmi ces différentes séquences, deux désignations concernent donc tout spécifiquement le dieu du temple : *Ḏḥwyt-stm* et *Ḏḥwty Ḏd-ḥr-pꜣ-ḥb*. Dans le sanctuaire, deux scènes d'ouverture des portes du naos (scène nº 3, paroi sud, et scène nº 8, paroi nord), leur sont respectivement consacrées, de même que deux scènes d'encensement de leur barque processionnelle (scène nº 4, paroi sud, et scène nº 9 paroi nord) [24]. On observera aussi, tant dans la salle des offrandes que dans le sanctuaire, que Thot-setem figure dans les scènes de la partie sud du temple, le nord étant dévolu à Thot-djed-her-pa-heb. S'il arrive que le Thot hermopolitain accompagne Thot-setem au sein d'une même scène [25], en revanche Thot-djedher-pa-heb

22 La suite du bandeau décrit le passage du dieu dans le monde nocturne.

23 Qasr el-Agoûz nº 29. Sanctuaire, texte du bandeau supérieur ; MALLET, *op. cit.*, p. 99.

24 Il faut prendre garde au fait que les dessins des barques publiés par Mallet sont très fautifs (*op. cit.*, fig. 33 p. 71 et fig. 51 p. 94), notamment en ce qui concerne l'égide de la barque de Thot, qui est en réalité une tête de faucon portant croissant et disque lunaire.

25 Salle des offrandes, nº 116 ; L*D*, IV, 31b ; MALLET, *op. cit.*, p. 45, fig. 15.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et Thot-setem ne sont jamais représentés simultanément. Ils ne partagent comme épithète que la désignation locale de « grand dieu qui réside dans la Butte de Djêmé ». Thot-setem est au demeurant mis plus en avantage que Djedher-pa-heb : notamment par le fait que c'est lui seul qui apparaît dans les inscriptions dédicatoires du sanctuaire, ainsi que dans les registres du plafond accompagnant le protocole royal (où Évergète II est dit « aimé de Thot-setem »).

Ces deux désignations composent par leur réunion unique et originale la personnalité du Thot de Djêmé. Il importe à présent de tenter de mieux les saisir.

2. Le nom *ḏd-ḥr* « le-visage-parlant/le-visage-a-dit »

Le terme composé *ḏd-ḥr* [26] est connu comme anthroponyme à partir de la Troisième Période intermédiaire [27], et devient fréquent dans l'onomastique dès la Basse Époque. Il se rencontre soit sous le simple énoncé *ḏd-ḥr*, soit sous une forme allongée, au sein de laquelle l'élément *ḏd-ḥr* est suivi souvent soit d'un théonyme, soit d'un nom d'animal. Le nom est transcrit en grec sous la forme Τεωs (et variantes) ; dans les formes composées, l'élément *ḏd-ḥr* devient alors Τεε, forme réduite de Τεωs. Le nom propre Djed-her est attesté pour plusieurs personnages célèbres de la XXX^e^ dynastie, dont le pharaon Djed-her lui-même (Teos/Tachos = *ḏd-ḥr*) fils de Néctanébo I^er^ [28], le célèbre prêtre d'Athribis Djed-her-Le-Sauveur (*ḏd-ḥr-pꜣ- d*), ou encore le nain danseur qui s'est fait représenter nu sur son sarcophage (CG n° 23907) [29]. Cette ancienne répartition du nom dans les hautes sphères de la société est à remarquer. J. Quaegebeur, qui à plusieurs reprises s'est penché sur cette question [30], a dressé une liste des anthroponymes de type *ḏd-ḥr* + nom divin [31] (et *ḏd-ḥr* + nom d'animal [32]), série dans laquelle s'inscrit *ḏd-ḥr-pꜣ-hb*. Selon J. Quaegebeur, ces noms composés forment des unités renvoyant à une divinité ou à un animal sacré. Cette affirmation doit parfois être nuancée, car, comme le fait remarquer P. Vernus [33], certains des anthroponymes de ce type ne peuvent être considérés comme des noms à énoncé unique (par exemple *ḏd-ḥr-pꜣ-mr-jḫ*

26 *PN* I, 411.12. Voir G. Fecht, *Wortaksent und Silbenstruktur*, *ÄgForsch* 21, 1960, p. 84 n. 245 ; J. Quaegebeur, *OLP* 4, 1973, p. 92-94 ; *LÄ* VI, 1986, col. 422-423 ; P. Vernus, *RdE* 32, 1980, p. 127-128.

27 Djedher, notable mendésien, grand chef des « Meshouesh » (XXII^e^ dynastie) ; J. Yoyotte, dans *Mélanges Maspero* I/4, *MIFAO* 66, 1961, p. 126, n° 24 ; N. De Garis Davies, M.F. Laming Macadam, *A Corpus of Inscribed Egyptian Funerary Cones*, Oxford, 1957, n° 378 ; M. Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, Paris, 1985, p. 61 ; K. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, Warminster, 1986 (2^e^ éd.), § 428. Plusieurs personnages de la XXV^e^ dynastie portent ce nom, K. Kitchen, *op. cit.*, p. 231 et § 358.

28 T. Holm-Rasmussen, *LÄ* VI, 1986, col. 142-143, *s.v.* Tachos.

29 Le rappel bibliographique concernant ces personnages est établi par J. Quaegebeur, *LÄ* VI, 1986, col. 422-423, *s.v.* Teos.

30 Voir J. Quaegebeur, dans *Oracles et prophéties dans l'Antiquité*, *TCRPOG* 15, Paris, 1997, p. 30-31 ; *id.*, « Considérations sur le nom propre égyptien Teëphtaphônukhos », *OLP* 4, 1973, p. 85-100 ; *id.*, « Teëphibis, dieu oraculaire ? », *Enchoria* 5, 1975, p. 19-24 ; *id.*, « Tithoès, dieu oraculaire ? », *Enchoria* 7, 1977, p. 103-108 ; *id.*, *LÄ* VI, 1986, col. 289, *s.v.* Teephibis.

31 J. Quaegebeur, *OLP* 4, 1973, p. 92-94 ; *id.*, *Enchoria* 7, 1977, p. 106.

32 J. Quaegebeur, *OLP* 4, 1973, p. 92-94 ; *ḏd-ḥr-pꜣ-hb* « Le-visage-de-l'ibis-a-dit ». Quelques noms ne sont attestés qu'en grec, mais laissent entrevoir leur « modèle » égyptien : Τεεφβεννις **ḏd-ḥr-pꜣ-bnw* « le-visage-du-phénix (?)-a-dit » ; Τεεβααμφι **ḏd-ḥr-bꜣ(-ʿꜣ)-n-pt* « le-visage-du-bélier-du-ciel-a-dit ». J. Quaegebeur, *Enchoria* 7, 1977, p. 103-104 cite encore *ḏd-ḥr+* : *pꜣ-tr* « le flamant » (métathèse pour *d r* « flamant ») ; *pꜣ-jmy* « le chat » ; *pꜣ-ʿʿn* « le babouin » ; *pꜣ-bjk* « le faucon » ; *pꜣ-jsw* « le bélier ». Le *Demotisches Namenbuch* mentionne (p. 1368-1373) les noms suivants : *ḏd-ḥr-jw=f=ʿnḫ* « Le-visage-a-dit : qu'il vive » ; *ḏd-ḥr-bꜣst* « Le-visage-de-Bastet-a-dit » ; *ḏd-ḥr-bs* « Le-visage-de-Bès-a-dit » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-j wr* « Le-visage-du-syrien-a-dit » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-ʿʿn* « Le-visage-du-babouin-a-dit » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-hb* « Le-visage-de-l'ibis-a-dit » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-tr* « Le-visage-du-rouge-a-dit » (ou « Le-visage-du-flamant-a-dit » *cf.* ci-dessus) ; *ḏd-ḥr-mn* « Djedher-dure » ; *ḏd-ḥr-ḫnm* « Le-visage-de-Khnoum-a-dit ».

33 P. Vernus, *RdE* 32, 1980, p. 124-128, spécialement p. 127-128.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Djed-her, le directeur des bœufs », l'un des fils de Djed-her-le Sauveur [34]). En effet, si l'on peut s'accorder à reconnaître que dans le nom *ḏd-ḥr-pꜣ- d*, l'élément *-pꜣ- d* soit un théonyme, il est bien plus difficile d'admettre que le second membre *-pꜣ-mr-jḫ* puisse référer à un dieu. L'élément *ḏd-ḥr* doit dans ce cas être considéré comme un nom de famille, et l'épithète qui suit comme une modification secondaire du nom de naissance. Quoi qu'il en soit, il est logique de considérer le nom *ḏd-ḥr-pꜣ-ḥb* comme faisant partie de la catégorie à énoncé unique (avec génitif direct), mettant donc en relation le nom de l'ibis avec l'énoncé *ḏd-ḥr*.

D'emblée, la question suivante peut être posée : à quelle faculté divine l'énoncé *ḏd-ḥr* renvoie-t-il ? J. Quaegebeur, partant de l'analyse du nom propre Τεεφθαφωνυχος (attesté sur deux ostraca ptolémaïques de Karnak) a montré qu'il devait être décomposé en un prototype égyptien **ḏd-ḥr-ptḥ-jw=f-ꜥnḫ* « Le-visage-de-Ptah-a-dit :-qu'il-vive [35] ». Ce nom s'inscrit visiblement dans la grande famille des anthroponymes bâtis sur le modèle « le dieu N a dit : qu'il vive ». Ces noms sont attestés depuis la XXI^e^ dynastie et sont surtout en vogue de la XXII^e^ dynastie à l'époque saïte, puis à la XXX^e^ dynastie. Leur interprétation – soutenue notamment par H. Ranke [36] – les met en rapport avec un oracle que les parents seraient allés consulter avant la naissance d'un enfant. C'est l'énoncé linguistique que comporte ces noms qui amène à cette proposition. Mais il faut cependant bien remarquer que la variété des noms divins attestés dans la construction */ḏd* + dieu N + *jw=f-ꜥnḫ* ne favorise pas l'idée que chacun des dieux évoqués disposait réellement d'un oracle que les fidèles pouvaient consulter. Certes, on peut admettre que ces noms sont bâtis sur l'idée de cautionnement divin, et s'inscrivent dans la perspective d'un souhait émis par les parents pour la vie de leur enfant, une vie garantie par la volonté du dieu. Il y a sans doute lieu de penser que les noms avec l'élément *ḏd-ḥr* procèdent de la même origine : c'est l'interprétation courante des noms composés en *ḏd-ḥr* + nom divin, soutenue notamment par G. Fecht [37]. J. Quaegebeur a proposé une explication complémentaire : selon lui, l'élément *ḏd-ḥr* ne devrait pas systématiquement être compris comme « a parlé le visage de (+ dieu X) », mais pourrait être en fait un vocable qui fonctionnerait comme une appellation divine, renvoyant à la faculté oraculaire. En effet, mis à part quelques cas, les noms en */ḏd-ḥr* + théonyme/ ne sont pas suivis d'un énoncé linguistique (du type « qu'il vive »), à moins que celui-ci ne soit implicitement sous-entendu. Il est donc légitime de se demander si l'élément *ḏd-ḥr* ne serait pas en fait une désignation de la faculté oraculaire du dieu ; ainsi, un nom comme Τιθοεντεως serait à comprendre « Tithoès-(Toutou)-est-la-face-parlante [38] ». Mais dans ce cas précis, l'élément *ḏd-ḥr* figure en second membre du nom, et non en premier, comme c'est le cas habituellement. Commun dans l'anthroponymie, l'élément l'est nettement moins dans la théonymie. Dans ce domaine, les entités divines aux noms bâtis avec *ḏd-ḥr* concernent essentiellement Thot (voir ci-dessous), et ses « animaux

34 Les fils de *ḏd-ḥr-pꜣ- d* sont : *ḏd-ḥr-pꜣ-jsw* « Djed-her, la brebis » (*cf.* M. THIRION, *RdE* 34, 1982-1983, p. 103) ; *ḏd-ḥr-pꜣ-mr-jḫ* « Djed-her, le directeur des boeufs » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-bjk* « Djed-her, le faucon » ; *ḏd-ḥr-pꜣ-ỉ r* « Djed-her, le-Syrien », cf. E. JELINKOVA-REYMOND, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-Sauveur, BiEtud* 23, Le Caire, 1956, p. 113-114.

35 J. QUAEGEBEUR, *OLP* 4, 1973, p. 86, 92 ; *id.*, dans *Aspects of Demotic Lexicography, Studia Demotica* I, 1987, p. 78.

36 H. RANKE, *OLZ* 29, 1926, p. 733-736 ; *id.*, *ChronEg* 11, 1936, p. 317 ; P. VERNUS, *LÄ* IV, 1982, col. 328.

37 G. FECHT, *Wortaksent und Silbenstruktur*, *ÄgForsch* 21, 1960, p. 84, § 151 et n. 254.

38 J. QUAEGEBEUR, *Enchoria* 7, 1977, p. 108 ; *id.*, dans *Oracles et prophéties dans l'Antiquité*, 1997, p. 30.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sacrés », ibis et babouins. Mais on ajoutera aussi qu'un *Wsjr-ḏd-ḥr* « Osiris-le-visage-parlant » est attesté [39]. Notamment dans ce dernier cas, on est en droit de se demander si cette appellation entretient un rapport avec une faculté oraculaire, ou alors avec une propriété liée à la vitalité, une hypothèse qui n'est pas à négliger.

Les données théologiques du Qasr el-Agoûz semblent amener sur cette question un élément important. Étant donné que le dieu Thot y apparaît aussi sous la forme de *Ḏḥwty stm*, épithète qui a été comprise comme « Thot-l'Écoute [40] » (mais nous verrons ci-dessous les difficultés inhérentes à cette compréhension de l'épithète), on peut facilement, à la suite de J. Quaegebeur, mettre en rapport ces deux propriétés : l'écoute et la parole désigneraient ici les deux qualités d'un dieu populaire qu'on implore. On peut admettre que l'élément *ḏd-ḥr* « face parlante » puisse désigner métaphoriquement la faculté divine consistant à répondre favorablement au suppliant dans le cadre de l'oracle [41]. Il s'agira de déterminer si c'est le cas au Qasr el-Agoûz.

Mais le Thot du Qasr el-Agoûz est-il bien un Thot « qui écoute et qui parle » ? Un Thot qu'il s'agirait de comprendre dans ce cas comme une divinité oraculaire (qui écoute les prières et qui répond par la voix de l'oracle). Il convient de revenir à présent sur ces deux désignations.

3. La désignation *ḏd-ḥr-pꜣ-hb*

L'appellation *ḏd-ḥr* incite à suivre la piste d'un dieu « qui parle ». Reste à déterminer de quel type de « parole » il s'agit. Que Thot soit écrivain est une chose avérée [42] ; or, il est également connu comme un dieu parlant. La cosmogonie memphite le présente comme « la langue » du créateur Ptah [43]. À Edfou, Thot-ibis se révèle être la « langue » primordiale, qui proclame des paroles fondatrices [44]. Il est ainsi un créateur du langage [45]. La parole divine que profère Thot est d'une part fondatrice – la formule 182 du Livre des Morts affirme que Thot est « le maître des lois, qui fait parler l'écrit (= qui récite), dont les paroles fondent les deux terres » – et d'autre part divinatoire : « Je suis Thot, qui prédit le lendemain

39 Statuettes en bronze : P. PAMMINGER, *Ägyptische Kleinkunst aus der Sammlung Gustav Memminger*, Wiesbaden, 1990, p. 35-37 nº12 ; G. DARESSY, *Statues de divinités*, I, Le Caire, 1906, p. 74, CG nº 38245 ; cf. G. ROEDER, *Ägyptische Bronzefiguren*, Berlin, 1956, p. 155, § 197 a.

40 D. MALLET, *op. cit.*, p. 56 ; 60 ; 70 ; 71 ; 90 ; 99 ; 100 ; 103 ; voir G. WAGNER, J. QUAEGEBEUR, *BIFAO* 73, 1973, p. 52-54.

41 Je ne reviens pas ici sur la question des oracles « à voix parlantes », c'est-à-dire les procédés éventuels consistant à faire « parler » une statue, ou à faire entendre un son par un dispositif quelconque ; voir à ce sujet Cl. TRAUNECKER, *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb*, *OLA* 93, Louvain, 1992, p. 380-383 ; G. LOUKIANOFF, *ASAE* 36, 1936, p. 187-193.

42 *Cf.* S. SCHOTT, « Die Opferliste als Schrift des Thoth », *ZÄS* 90, 1963, p. 103-110 ; *id.*, « Thoth als Verfasser heiliger Schriften », *ZÄS* 99, 1972, p. 20-25 ; *id.*, *CRAIBL*, juillet octobre 1970, 1971, p. 552-553 ; J. QUAEGEBEUR, « Lettres de Thot et décrets pour Osiris », dans *Funerary Symbols and Religion (Essays dedicated to M.S.H.G. Heerma Van Voss)*, Kampen, 1988, p. 105-126 ; *id.*, « Books of Thoth Belonging to Owners of Portraits », dans *Portraits and Masks. Burial Customs in Roman Egypt*, M. L. BIERBRIER (éd.), Londres, 1997, p. 72-77. En outre, rappelons qu'un « livre de Thot » est connu dans les sources démotiques, voir R. JASNOW et K.-T. ZAUZICH, « A Book of Thoth ? », dans *Seventh International Congress of Egyptologists*, Chr.J. EYRE (éd.), *OLA* 82, 1998, p. 607-618. *Cf.* également D. FRANKFURTER, *Religion in Roman Egyp*t, Princeton, 1998, p. 240.

43 Pierre de Chabaka : H. JUNKER, *Die Götterlehre von Memphis, APAW*, 1940, p. 39-40 (53-54) ; cf. R. FAULKNER, *An Ancient Egyptian Book of Hours*, Oxford, 1958,*21.8, Thot « langue d'Atoum ».

44 *Edfou* I, 289.4-5 ; *cf.* M.E.A. IBRAHIM, *The Chapel of the Throne of Re, BiAeg* XVI, 1975, p. 45 et pl. 13.

45 *HTBM* VIII, 33 (pl. XXVIII, nº 551) ; hymne à Thot créateur (« qui distingue la langue de tous les pays étrangers ») provenant de la tombe de Horemheb ; cf. A. BARUCQ et Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Egypte ancienne*, *LAPO* 10, Paris, 1979, p. 352.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et voit le futur [46] ». Il faut bien sûr penser au fait que les hiéroglyphes, dont Thot est le pourvoyeur, sont « une parole divine » (*mdw nṯr*) et non pas un « écrit ». Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur le fait que deux des fonctions essentielles de Thot requièrent la maîtrise parfaite du langage : celle de législateur et celle de patron de la magie.

La désignation *ḏd-ḥr-pȝ-ḥb* n'est jamais attestée, semble-t-il, dans les textes hiéroglyphiques des temples ptolémaïques. En revanche, elle est connue dans d'autres catégories de documentation, soit comme anthroponyme (en démotique ou en grec) [47], soit comme désignation de l'ibis-sacré de Thot.

La documentation relative aux ibis et aux babouins d'Hermopolis *magna* nous apporte quelques éléments de comparaison. Le premier point à noter est l'existence d'une paire funéraire ibis et babouin, dieux de la nécropole hermopolitaine, à Tounah el-Gebel. Il serait artificiel de les dissocier systématiquement. Dans les inscriptions du tombeau de Pétosiris, nous trouvons plusieurs mentions de « Osiris-l'ibis » et de « Osiris-le-babouin [48] ». Ce dernier se voit également doté de qualités de dieux de l'écoute des prières : « Osiris-le-babouin, dieu grand, supérieur des dieux, qui aime la justice, qui se complaît dans la justice, et qui écoute les plaintes des humains (*Wsjr-p(ȝ)-ꜥn nṯr ꜥȝ ḥry nṯrw mr mȝꜥt ḥtp ḥr mȝꜥt sḏm nḫwt n rḫyt*) [49]. »

« Osiris-l'ibis » et « Osiris-le-babouin » se rencontrent régulièrement dans la documentation hermopolitaine, et plus particulièrement naturellement en ce qui concerne sa nécropole, Tounah el-Gebel. Ces deux entités sont mentionnées notamment sur les blocs de la chapelle de Ptolémée Ier Sôter [50]. L'Osiris-ibis y est désigné comme « père des dieux » (*jt nṯrw* [51]), « le grand, maître (et) père des dieux, supérieur des dieux »(*ꜥȝ nb [jt nṯrw] ḥry nṯrw* [52]), et également, peut-être, comme dieu de l'écoute des suppliques « Osiris-l'ibis, père des dieux [qui écoute les suppliques ?] des humains » (*Wsjr-p(ȝ)-ḥb jṯ nṯrw [...] n rḫyt* [53]). Au côté de l'ibis, le babouin est « Osiris-le-babouin, le dieu grand » (*wsjr p(ȝ)-ꜥn nṯr ꜥȝ*), ou encore « Osiris-le-babouin, le maître de Maât » (*Wsjr p(ȝ)-ꜥn nb mȝꜥt)*.

Dans les galeries souterraines des ibis de Tounah el-Gebel, une statue cultuelle de l'ibis le montrait comme un oiseau sur un socle, portant l'*atef* et la plume de Maât. Un texte écrit sur la niche précise le nom de l'entité : *Wsjr Ḏd-ḥr-pȝ-ḥb mȝꜥ-ḫrw* « Osiris, le visage-de-l'ibis-a-dit, juste-de-voix [54] ». Cette représentation date de Ptolémée II (selon Kessler).

L'appellation « face-parlante » se rencontre aussi pour le babouin sacré de Thot. Un sarcophage du Musée de Mallawi (cat. inv nº 198), consacré à un babouin, le désigne comme  *Wsjr Ḏd-ḥr-Ḏḥwty* « Osiris, le-visage-de-Thot-a-dit [55] » (plutôt que « Osiris, Thot, le-visage-parlant »). Un autre sarcophage de singe, conservé au Musée du Caire, atteste un  *Wsjr Ḏd-ḥr-(pȝ)-ꜥn* « Osiris, le-visage-du-babouin-a-dit [56] ».

46 E.A.W. Budge, *The Book of the Dead*, Londres, 1898, p. 481 (3-4) et p. 481-2 (10-11).

47 *Demotisches Namenbuch*, p. 1372.

48 G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, Le Caire, 1923-1924, inscr. nº 12 et 13.

49 G. Lefebvre, *op. cit.*, nº 21 (p. 47). Cf. Thot-babouin qui « juge tout homme d'après ce qu'il a fait sur terre » (nº 81).

50 Ph. Derchain, *Zwei Kapellen des Ptolemäus I Soter in Hildesheim*, Hildesheim, 1961, p.12-13, pl. 1,2, 4, 5 et 7 *passim.*

51 Ph. Derchain, *op. cit.*, pl. 4 et 7 (XVIII) ; D. Kessler, *Tuna el-Gebel II. Die Paviankultkammer G-C-C-2, HÄB* 43, 1998, p. 85-87.

52 Ph. Derchain, *op. cit.*, pl. 4 (XI) ; D. Kessler, *op. cit.,* p. 75.

53 Ph. Derchain, *op. cit.,* p. 15, n. 19, D. Kessler, *op. cit.,* p. 71, qui lit *[ḥqȝ] n rḫyt.*

54 D. Kessler, *Die Heiligen Tiere und der König*, *ÄAT* 16, 1989, p. 200, p. 205, p. 218.

55 *Ibid.*, pl. 8 et p 215-216 ; S. Gabra, *Chez les derniers adorateurs du trismégiste,* Le Caire, 1971, p. 94.

56 Cl. Gaillard, G. Daressy, *La faune momifiée de l'antique Egypte,* Le Caire, 1905, CG nº 29753.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les documents démotiques provenant des galeries d'ibis de Tounah el-Gebel (galerie C) [57] attestent une série de noms propres concernant les donateurs des oiseaux momifiés. La datation des inscriptions s'échelonne, selon Thissen, de 305 à 246 av. J.-C. Les textes démotiques sont inscrits sur sarcophages, ou sur cruches. Le formulaire est régulier : mention de l'année, du mois et du jour, puis « le dieu de N + filiation », et enfin les précisions sur la provenance, et le nom du dédicant et sa filiation. La mention « le dieu de N. » (*pȝ ntr (n) N*) recouvre celle du dédicant et non celle de l'ibis défunt [58]. On y découvre, entre autres, les noms « Thot-l'Écoute » (*Ḏḥwty-sḏm*) (pour ce nom, voir ci-dessous), et « Djedher » (*Ḏd-ḥr* : la face parlante) et « Djedherpaheb » (*Ḏd-ḥr-pȝ-ḥb* : le-visage-de-l'ibis-a-dit).

Ḏd-ḥr-pȝ-ḥb est invoqué sur des fragments oraculaires démotiques [59] ; il s'agit de quatre fragments de papyrus de la collection Michaélidès. Ces requêtes oraculaires commencent toutes par la formule : *pȝj=j nb jw=j* [60] *ḏd-ḥr-pȝ-ḥb* « Mon maître, ô, Djedherpaheb ». Il est très vraisemblable que ces papyrus proviennent d'Hermopolis *magna* [61]. La lecture du théonyme, que n'avait pas établie le premier éditeur, est due à Zauzich [62], qui a fait le rapprochement avec le dieu du Qasr el-Agoûz. Jan Quaegebeur a réexaminé l'ensemble du dossier [63].

L'onomastique et la théonymie révèlent également l'existence de cette entité divine (*ḏd-ḥr-pȝ-ḥb*/Τεεφιβις). Ce nom est connu à Thèbes, à Mendès, au Fayoum, et à Memphis (dans ce cas en démotique). Comme le fait remarquer Quaegebeur (*op. cit.*), certaines attestations sont antérieures à la construction du temple du Qasr el-Agoûz (alors que d'autres sont du IIe siècle apr. J.-C.). On peut mettre en rapport ce nom avec *ḏd-ḥr-pȝ-ʿnn* qui adopte la même construction onomastique ; « Le-visage-parlant,-le-babouin » est une appellation qui concerne l'autre animal sacré de Thot [64].

Plusieurs constatations peuvent être faites à partir de cet ensemble de documentation essentiellement hermopolitain :

L'appellation « visage-parlant » (*ḏd-ḥr*) peut apparaître occasionnellement en liaison autant avec l'ibis (*ḏd-ḥr-pȝ-ḥb*) qu'avec le babouin (*ḏd-ḥr-pȝ-ʿnn*), animaux sacrés, c'est-à-dire des *ba*-divins, incarnant le dieu Thot et ancrant sur terre sa présence.

Cette appellation concerne dans ce cas des animaux sacrés devenus après leur mort les dieux de la nécropole. Ils sont alors investis de vertus oraculaires (cf. requêtes des papyrus Michaelidès), découlant possiblement de leur caractère infernal. L'appellation *ḏd-ḥr* se rapporterait de façon générale à la faculté oraculaire.

Les noms-épithètes désignant les ibis ou les babouins se retrouvent volontiers dans l'anthroponymie, et témoignent alors de la piété vis-à-vis de Thot.

La chronologie de la documentation considérée s'échelonne de l'époque saïte (ou perse) à l'époque ptolémaïque, et jusqu'à l'époque romaine en ce qui concerne l'onomastique.

57 H.-J. THISSEN, « Demotischen Inschriften aus den Ibis-galerien in Tuna el Gebel », *Enchoria* 18, 1991, p. 107-113.

58 THISSEN, *op. cit.*, p. 111 ; mais R. RITNER, *Acta Demotica*, *EVO* XVII, Pise, 1994, p. 268, semble d'un autre avis.

59 K.-Th. ZAUZICH, « Teephibis als Orakelgott », *Enchoria* 4, 1974, p. 163.

60 *Sic* pour *j*.

61 Cf. les remarques de J. QUAEGEBEUR, *Enchoria* 5, 1975, p. 21 et n. 16.

62 K.-Th. ZAUZICH, « Teephibis als Orakelgott », *Enchoria* 4, 1974, p. 163.

63 J. QUAEGEBEUR, « Teëphibis, dieu oraculaire ? », *Enchoria* 5, 1975, p. 19-24 ; *id.*, *LÄ* VI, 1986, col. 289. Voir également A.-P. ZIVIE, *LÄ* III, 1980, col. 118 ; A. BATAILLE, *Les Memnonia*, *RAPH* 23, 1952, p. 108, P. PESTMAN, *Recueil de textes démotiques et bilingues*, Leyde, 1977, index p. 20, nº 211.

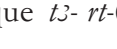
64 J. QUAEGEBEUR, *Enchoria* 5, 1975, p. 23.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. Le nom propre *Ḏḥwty-sḏm* (Thotsutmis)

Nous avons rencontré déjà dans l'onomastique des documents hermopolitains l'anthroponyme *Ḏḥwty-sḏm*. Ce nom est couramment attesté dans les documents démotiques. L'élément *-sḏm* (*sdm/stm*) est à comprendre soit comme le substantif dérivé du verbe « écouter » soit comme un participe actif imperfectif ; le nom doit s'interpréter comme « Thot, l'Écoute » ou « Thot-qui-écoute [65] ». Ce nom est bien attesté également en grec (θοτσύθμις, θοτσύτμις, et var. [66]) ; l'élément égyptien – *sḏm* est transcris en grec par -σύθμη / -σύθμι/-σύμις -σύτης (et var.) [67]. Plusieurs noms témoignent de cette formation (théonyme + *sḏm*) : « Amon-qui-écoute » (*Jmn-sḏm* [68]) ; « Ptah-parfait-d'écoute » (*Ptḥ-nfr-sḏm*) [69] ; « Ptah-qui-écoute » (*Ptḥ-sḏm* [70]) ; « Les-oreilles-qui-écoutent » (*Msḏr.wy-sḏm*/Μεστασυτμις [71]) ; « Apis-qui-écoute » (*Ḥp-sḏm* [72]) ; « Horus-qui-écoute » (*Ḥr-sḏm* / ʿΑρσύθμις et var. [73]).

Le nom *Ḏḥwty-sḏm* est connu également en hiéroglyphes : une stèle provenant probablement d'Akhmîm mentionne un , fils de *P(ɜ)sḏm* [74].

Ce nom divin se retrouve encore dans deux autres noms propres. Un exemple atteste un *wn-Ḏḥwty-sḏm* « Thot-l'Écoute existe [75] ». On connaît aussi « La-fille-de-Thot-l'Écoute » (CG nº 22136 en démotique *tɜ- rt-(n)-Ḏḥwty-sḏm* et en hiéroglyphes  ; en grec : Σενθυσυτμις [76]).

L'équation entre l'élément *stm* du nom divin Thot-*stm* au Qasr el-Agoûz et une graphie du mot *sḏm/sdm* a été proposée par W. Spiegelberg, en se basant sur l'onomastique grecque et démotique [77]. Le grec témoigne d'un changement phonétique (passage du *d* au *t*, et un amuissement du *m* dans certains cas) que les graphies démotiques ne montrent pas (cf. copte ⲥⲱⲧⲙ). Au niveau graphique, en démotique, une confusion est impossible entre le titre *stm* et le verbe *sḏm* « écouter », ce dernier mot étant écrit toujours idéographiquement et non phonétiquement. Le groupe démotique *sdm* () implique forcément le sens de « qui-écoute ». La plupart des démotisants transcrivent cependant le verbe « écouter » par *stm*, ce qui rend compte de la prononciation (cf. le grec et le copte), mais non de la graphie « historique ». Je n'ai pas connaissance de graphies du nom propre *Ḏḥwty-sḏm* en démotique où l'élément *sdm* serait noté de façon phonétique (*s-t-m*).

65 *Demotisches Namenbuch*, p. 1306, qui cite trente exemples.

66 Voir Fr. Preisigke, *Namenbuch*, Heidelberg, 1922, p. 143 ; D. Foraboschi, *Onomasticon Alterum Papyrologicum (Supp. Preisigke),* Milan, 1971, p. 140 ; *Demotisches Namenbuch*, p. 1306.

67 G. Wagner, J. Quaegebeur, *BIFAO* 73, 1973, p. 46-51 sur les noms grecs en *-syt(m)is* et leurs parallèles égyptiens. Cf. R. Giveon, « A God who Hears », *Studies in Egyptian Religion (Studies Zandee), Supp. Numen,* Leiden, 1982, p. 38-42.

68 *Demotisches Namenbuch*, p. 68.

69 *Ibid.*, p. 489.

70 *Ibid.*, p. 490.

71 *Ibid.*, p. 607, p. 614 ; G. Wagner, J. Quaegebeur, *BIFAO* 73, 1973, p. 41-60.

72 *Demotisches Namenbuch*, p. 782.

73 B. Mathieu, *BIFAO* 96, 1996, p. 327.

74 G. Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, Baltimore, 1956, nº 286 p. 86 et pl. XLVI.

75 E. Stefanski, *AJSL* XLVIII, 1931, p. 45-50, sur une bandelette de momie (hiératique) de Chicago (nº 31492-3), époque ptolémaïque ; *PN* II, 274.3.

76 *PN* I, 370.9 ; W. Spiegelberg, *ZÄS* 45, 1908 p. 90. *Demotisches Namenbuch*, p. 1151.

77 *Ibid.*, p. 89-90 ; *Demotisches Namenbuch*, p. 1306, *tḥwtj-stm*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. Thot-qui-écoute

Différents textes, depuis le Nouvel Empire attestent que Thot est parfois un dieu de l'écoute des prières. Un Thot « qui écoute les plaintes » est attesté (*Ḏḥwty sḏm nḫyt* [78]). Thot omniscient est aussi celui « qui entend (*sḏm*) et voit celui qui passe, qui connaît celui qui vient [79] ». D'autres part, certaines images du dieu le montrent parfois comme un homme, à tête d'ibis, mais présentant deux oreilles humaines [80]. Des images de babouins offrent la même combinaison [81], qui signale une divinité à l'écoute des hommes.

En revanche, l'appellation divine « Thot-l'Écoute » n'est pas courante. Elle est cependant connue (quoique rare) dans les inscriptions hiéroglyphiques :

Le premier cas à mentionner pose d'emblée un problème de lecture et d'interprétation. Sur la stèle dédicatoire de Merenptah qui se trouve sur le pylône du temple d'Amon à Hermopolis magna [82], le dieu Thot, selon la lecture de G. Roeder [83], est désigné comme « Thot, maître d'Hermopolis, celui qui écoute (?) (les prières) » (*Ḏḥwty nb ḫmnw stm (*pour *sḏm ?)* ). Mais une lecture  « prêtre-*setem* » est possible également (car la restitution du signe de l'oreille dans la lacune demeure très hypothétique) ; dans ce cas, il faudrait comprendre « Thot, maître d'Hermopolis, le *setem* ». Cette lecture aurait l'avantage d'offrir un ancrage hermopolitain pour un Thot-*setem* (voir ci-dessous).

Dans la *cella* du temple d'Hibis, un « Thot-l'Écoute » est semble-t-il attesté () (du moins si l'on s'accorde à discerner une oreille dans le signe indistinctement gravé sous le pavois de l'ibis [84]). La légende se rapporte à une image d'un babouin, assis sur un socle à l'intérieur duquel est écrit  *ḫwt-sḏm*.

Dans le même monument, un dieu à huit têtes humaines superposées (quatre de chaque côté), figure parmi les entités du panthéon d'Hermopolis magna. La légende décrit cette forme singulière et inconnue par ailleurs comme « Le maître d'Hermopolis, l'Oreille (ou L'Écoute ?) [85] ».

Sur une stèle tardive d'Akhmîm, figure un ibis, coiffé de l'*atef* et en position couchée, qui répond au nom de « Thot-l'Écoute, le dieu grand qui réside à Panopolis » (*Ḏḥwty-sḏm* ()*nṯr ʿ3 ḥry-jb jpw* [86]).

À ces données, on ajoutera le fait suivant : un « Domaine-de-l'Écoute » (*ḫwt-sḏm*) est peut-être aussi connu en relation avec Thot hermopolitain. Cet édifice est mentionné dans

78 R.O. Faulkner, *An Ancient Egyptian Book of Hours*, Oxford, 1958, 21.15.

79 K. Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, APAW,* 1929, p. 156 (inscr. nº 115)

80 J. Quaegebeur, *OLP* 20, 1989, p. 56-58 (bronze XXIIe/XXIIIe dynastie) ; cf. *Egypte Onnomwonden. Egyptische oudheden van het museum Vleeshuis, Antwerpen*, 1995, nº 113.

81 Par exemple : *Hibis*, pl. 2.VIII ; pl. 3.IV. E.A. Hastings, *The Sculpture from the Sacred Animal Necropolis at North Saqqâra 1964-1976, EES* 61, Londres, 1997, nº 174, pl. XLVII et p. 48 (New York, MMA 1971.51).

82 H. Sourouzian, *Les monuments du roi Merenptah, SDAIAK* 22, 1989, p. 121.

83 G. Roeder, *ASAE* 52, 1954, p. 328 et pl. IV, l.1 ; cette portion du texte est aujourd'hui totalement dégradée ; *cf. KRI* IV, 28.3. Pour la construction *sḏm* + *ḥr*, *cf. Wb* IV, 385.17.

84 *Cf.* N. De Garis Davies, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis,* III, New York, 1953, pl. 2.VII ; E. Cruz-Uribe, *Hibis Temple Project*, I, San Antonio, 1988, p. 6 (11), lit *Ḏḥwty-sḏm ḥnt ḫwt-sḏm* « Thot-qui-écoute qui préside au Domaine-de-l'Ecoute ».

85 *Hibis* III, pl. 4.V : *nb ḫmnw msḏr* (plutôt que *sḏm* ?) ; il y un espace vide entre le signe de l'oreille et le groupe qui le précède, dont il est difficile de dire s'il a été laissé intentionnellement non gravé.

86 A. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, Le Caire, 1905, p. 103-104, CG 22120, pl. XXXV ; cf. G. Wagner, J. Quaegebeur, *BIFAO* 73, 1973, p. 52.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les inscriptions du tombeau de Pétosiris à Hermopolis, où la mention du « pylône du Domaine-de-l'Écoute », laisse à penser qu'il s'agit d'un édifice réel et non d'un domaine fictif dans la toponymie hermopolitaine [87]. Mais la mention parallèle d'un « pylône du Domaine-du-Piège [88] » pourrait plaider pour une confusion entre le signe de l'oreille-*sḏm* et celui du piège-*ibṯ*.

6. Thot-setem

Kurt Sethe lisait derrière l'appellation du dieu *Ḏḥwty-stm* au Qasr el-Agôuz le titre clérical *s(t)m*. Il en déduisait le scénario suivant : un certain Teôs (Djed-her), grand-prêtre de Ptah à Memphis (*stm*), avait été divinisé et assimilé à l'ibis, et vénéré au Qasr el-Agoûz [89]. Cette interprétation a été contestée. Le nom du Thot spécifique au Qasr el-Agôuz, *Ḏḥwty-stm,* a, comme nous l'avons rappelé, été compris depuis Spiegelberg dans le sens d'un Thot de l'écoute des prières (*stm* > *sḏm*). Jan Quaegebeur a apporté différents éléments pour étayer cette lecture, qu'il considérait comme définitive. Au niveau formel, nous noterons que dans les inscriptions du Qasr el-Agoûz, l'élément *stm* peut être dissocié du théonyme *Ḏḥwty,* à la différence de l'épithète *Ḏd-ḥr-pꜣ-ḥb*. Une difficulté importante subsiste néanmoins : le nom est toujours noté « alphabétiquement » ( ou). Les occurences de l'épithète au Qasr el-Agoûz ne montrent jamais une graphie *stm* (pour *sḏm*) qui serait accompagnée du déterminatif hiéroglyphique de l'oreille ( ou). Ce fait est inhabituel pour un dieu de l'écoute de prières. D'autant plus que les quelques graphies hiéroglyphiques vues ci-dessus et attestant un « Thot-l'Écoute » écrivent uniquement idéographiquement cette épithète.

En revanche, une inscription du Qasr el-Agoûz (voir ci-dessus, nº 4.11-12 – passage qui au demeurant ne figure pas dans l'édition de Mallet), prête à Thot-setem les qualités de « juge, qui vit de Maât, qui écoute les plaintes (*sḏm nḥwt*) ». Un Thot à l'écoute des hommes est donc effectivement attesté au Qasr el-Agoûz : mais cela n'implique pas que la fonction du temple soit essentiellement oraculaire, ni que l'épithète *Ḏḥwty-stm* soit à interpréter en ce sens. D'ailleurs, les « prières » et les « supplications » qui sont, dans différents documents, mises en relation avec le secteur de Djêmé, pourraient bien être non pas des requêtes d'ordre oraculaire, mais plutôt des lamentations funéraires [90].

Il faut aussi admettre que l'explication conduisant à faire du Qasr el-Agoûz un temple oraculaire ne s'accorde pas non plus de façon satisfaisante avec les données théologiques et archéologiques. En effet, il faut remarquer premièrement qu'il n'y aucune trace de piété populaire (inscriptions, graffiti) relatives à ce type de pratique. Mais un argument plus sérieux est celui de la théologie du temple. Les textes du Qasr el-Agoûz sont essentiellement liés à la théologie de Djêmé, ce qui incite à comprendre la présence de Thot dans ce cadre cultuel.

87 G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris,* inscr. nº 58.2 p. 85, et voir ci-dessus. *Cf.* D. KESSLER, *Die Heiligen Tiere und der König, ÄAT* 16, 1989, p. 196.
88 G. LEFEBVRE, *op. cit.,* nº 72.6 et pl. XXXIX (et *cf.* nº 137.2, p. 95).
89 K. SETHE, *Imhotep, der Asklepios der Aegypter, UGAÄ* 2, 1902, p. 9. *Cf.* J. QUAEGEBEUR, *Enchoria* 5, 1975, p. 20 pour l'historique de la question.
90 Cl. TRAUNECKER, dans *La chapelle d'Achôris à Karnak*, Paris, 1981, p. 119.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces données nous incitent donc à revenir sur certains éléments de l'explication proposée il y a une centaine d'années par Kurt Sethe. Le Thot du Qasr el-Agôuz serait bien un « Thot-Setem », c'est-à-dire un dieu remplissant dans le cadre théologique de Djêmé la fonction du prêtre-setem. Cela posé, cette hypothèse éclaire certes plusieurs éléments propres à la théologie du temple du Qasr el-Agoûz, mais ne va pas sans soulever différentes questions, d'ordre onomastique et religieux, sur lesquelles nous allons nous pencher maintenant.

En admettant le fait que le Thot du Qasr el-Agoûz soit bien un « Thot-setem », nous sommes confrontés à une désignation de ce dieu qui est inconnue par ailleurs dans la documentation [91]. Qui plus est, nous sommes forcés de reconnaître la coexistence de deux formes de Thot : un *Ḏḥwty-sḏm*, soit « Thot-l'Écoute », connu dans l'onomastique égyptienne et grecque et attesté par quelques documents, et d'autre part un *Ḏḥwty-stm*, soit « Thot-setem », qui lui n'est connu apparemment qu'au Qasr el-Agoûz. Indéniablement, il existe une réelle proximité phonétique (uniquement) entre les deux appellations, et l'on ne voit pas comment une confusion pourrait être évitée. D'autant plus qu'on constate la quasi-contemporanéité de ces deux noms. Les inscriptions démotiques de la nécropole des ibis et des faucons de Thèbes mentionnent à plusieurs reprises le nom d'un *Ḏḥwty-sḏm* parmi les dédicants, dans une fourchette chronologique allant de Ptolémée Philométor à Ptolémée Évergète II [92]. Le nom *Ḏḥwty-sḏm* figure également en bonne place parmi ceux des dédicants inscrivant leur graffiti sur les murs du temple de Medinet Habou, à peu de distance du Qasr el-Agoûz [93].

Le titre bien connu de prêtre *sm/stm* se rencontre habituellement dans deux cadres généraux [94]. Au moins dès la VI^e^ dynastie, le titre *sm* (connu dès la II^e^ dynastie) est un élément de la titulature du grand-prêtre memphite de Ptah, et se rapporte sans doute à une fonction liée à l'habillage de la statue du dieu [95]. En outre, c'est aussi un titre de prêtre ritualiste (collège des *smw* de Sokar), qui joue un rôle-clé dans la liturgie funéraire. Dans le rituel de l'ouverture de la bouche, le *sm* officie en tant que fils du défunt. Aux époques anciennes le titre est écrit *sm*, mais on le rencontre également fréquemment (dès la XIX^e^ dynastie) sous la forme *stm* [96]. La justification de ces deux écritures parallèles n'est pas évidente [97]. Il est possible que la prononciation *stm* soit originelle et que l'écriture *s(t)m* soit une *scriptio defectiva* [98]. Notons, en outre, une graphie ptolémaïque du titre () mettant

91 Voir cependant K*RI* IV, 28.3 dont nous discutons ci-dessus.

92 Marquis de NORTHAMPTON, W. SPIEGELBERG, P.E. NEWBERRY, *Report on Some Excavations in the Theban Necropolis during the Winter* 1898-1899, Londres, 1908, p. 19-23, nº 4,5,9,24. Cf. M. CHAUVEAU, *BIFAO* 91, 1991, p. 129-134.

93 H.-J. THISSEN, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu, DemStud* 10, 1984, index p. 256.

94 B. SCHMITZ, *LÄ* V, 1984, col. 833-836 ; H. DE MEULENAERE, dans *Mélanges Mariette, BiEtud* 32, 1961, p. 287-290. Cf. D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom, BAR Int. Series* 866 (II), vol. 2, 2000, p. 884-887 ; W. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 168-169.

95 Fr.L. GRIFFITH, *Stories of the High Priests of Memphis*, Oxford, 1900, p. 3-12 ; F. GOMAÀ, *Chaemwese. Sohn Rameses'II und Hohenpriester von Memphis*, *ÄgAbh* 27, 1973, p. 21 sq. ; Ch. MAYSTRE, *Les grands prêtres de Ptah à Memphis, OBO* 113, Göttingen, 1992, p. 13-15. D. REDFORD, *JEA* 51, 1965, p. 111. Pour les plus anciennes attestations (mais sans rapport évident avec Ptah), voir aussi W. HELCK, *Untersuchungen zu den Beamtentiteln des ägyptischen Alten Reiches, ÄgForsch* 18, 1954, p. 16-18.

96 A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica*, I, Oxford, 1947, *39-*42. Cependant, certaines graphies, dès la V^e^ dynastie (CG nº 51, L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Könige und Privatleuten im Museum Kairo*, I, Berlin, 1911, p. 56), trahissent une forme pleine *stm*.

97 Griffith (cité par Gardiner, *op. cit.*) envisageait une confusion à partir du hiératique, qui aurait fait apparaître un *t* superflu ; Gardiner quant à lui supposait une métathèse à partir d'un titre *smt* (cf. Caire CG nº 51).

98 Analogue à celles relevées par G. ROQUET, *BIFAO* 77, 1977, p. 113-117.

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur la piste d'une éventuelle confusion phonétique *sdm/stm* [99]. Notons aussi la délicate distinction en démotique entre le titre du prêtre *stm* et le titre militaire *stn*, ce dernier étant le porte-étendard, le σημειον des textes grecs [100].

En outre, on constate qu'à Thèbes, le titre de *sm* a été conféré aux administrateurs des « temples de millions d'années [101] » (dont Médinet Habou [102]), soit en raison de la vocation funéraire du titre, soit plus précisément en raison de l'implication de Sokaris dans les liturgies funéraires thébaines [103]. Enfin, en tant que ritualiste, il arrive aussi que le roi soit qualifié du titre [104].

Les données que nous venons de rappeler sont bien connues ; en revanche, il paraît bien rare qu'une divinité soit qualifiée de « setem ». Cela arrive néanmoins, dans un cadre de liturgie funéraire, comme dans le p. BM 10209 II : « Thot lit pour toi le livre de l'ouverture de la bouche, et Horus, ton setem (*pꜣy=k stm*), récite les formules magiques [105] ». En revanche, Thot-setem n'est, à ma connaissance, pas autrement nommément connu avec certitude qu'au Qasr el-Agoûz. Cela incite évidemment à comprendre ce titre non seulement à l'égard de sa signification générale, mais encore précisément au sein de la théologie du Qasr el-Agoûz, relative aux cultes de Djêmé. En tant que titre liturgique, la fonction/qualité de *stm* implique nécessairement que celui qui en a la charge accomplit un acte en fonction d'un autre. Dans la liturgie funéraire, le *stm* incarne ainsi le fils qui officie pour son père, et qui pratique entre autres les rites de libation. Or, il est clair que la fonction de libateur est un rôle que Thot prend fréquemment. Une fonction de libateur qui s'exprime d'ailleurs dans différents cadres. Les nombreuses scènes montrant Thot, au côté d'Horus, pratiquant la lustration rituelle le confirment. Thot est aussi celui qui est préposé à l'aspertion rituelle du roi [106].

Les récits étiologiques sur le *sem* offrent également des éléments non négligeables. Dans le papyrus Jumilhac, le *sem* est le nom de l'officiant du « pavillon divin » d'Anubis : « Après quoi, il (= Anubis) entra dans la ouabet d'Osiris pour faire des libations (*stj mw* ) à son père en disant : « Seth est là » (*St jm*). Le prêtre-ouâb de ce dieu est appelé *sem* () à cause de cela [107] ». Nous notons dans cet extrait la définition du *sem* comme libateur, et la confirmation de la lecture *stm* du titre orthographié *s(t)m*. Dans le manuel de mythologie de Tebtynis, le passage relatif au XV^e^ nome de Haute-Égypte présente Horus en tant que prêtre-*sem* et le met en relation avec l'abattage d'une oie : celle-ci, dans ce cas, renvoie à Geb, et Horus demande en l'occurrence à être identifié à Thot-Chou-Haroéris [108]. Enfin, dans le papyrus

99 *Edfou* IV, 114.10 ; P. WILSON, *A Ptolemaic Lexicon*, p. 837-838.

100 Confusion que fit W. Spiegelberg à propos d'un graffito de Medinet Habou (*ZÄS* 45, 1909, p. 90), alors même qu'il établissait, à partir de cet exemple, la distinction qu'il souhaitait lire entre le titre *stm* et celui du Thot (Thotsytmis) du Qasr el-Agoûz. Voir désormais H.-J. THISSEN, *Demotische Graffiti von Medinet Habu*, *DemStud* 10, 1989, p. 125-126, nº 207.2 (avec références ; ajouter J. WINNICKI, *JJP* XXVI, 1996, p. 133-134).

101 Le sujet est examiné en détail par B.J.J. HARING, *Divine Households*, *EgUitg* 12, 1997, p. 214-220 ; voir également P. TALLET, « Deux prêtres-sem thébains de la XX^e^ dynastie », *BIFAO* 99, 1999, p. 411-422.

102 A.H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus*, II, Oxford, 1948, p. 143, § 127 (49, 40-2, et § 220, p. 152) ; cf. K*RI* VI, 509.2 et K*RI* VI, 834.11-13.

103 C. GRAINDORGE-HÉREIL, *Le dieu Sokar à Thèbes au Nouvel Empire*, *GÖF* 28, 1994, p. 72-73.

104 E. OTTO, *Gott und Mensch nach ägyptischen Tempelinschriften der griechisch-römischer Zeit*, Heidelberg, 1964, p. 147.

105 F. HAIKAL, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin*, *BiAeg* 14-15, 1970, p. 34 (2.27).

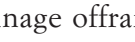
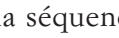
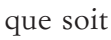
106 Voir par exemple S. SCHOTT, *Die Reinigung Pharaos in einem memphitischen Tempel (Berlin P 13242), NAWG*, 1957, p. 53 (2.7), p. 63 (4.7)

107 J. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, II.12-13 et p. 114.

108 J. OSING, *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis*, Florence, 1998, x + 5.2, p. 163, et n. (at) p. 169.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mythologique du Delta, figure une légende étiologique sur la sortie rituelle du *sem* : celle-ci est mise en correspondance avec les mouvements et les phases d'invisibilités de la lune ; il s'agit ici de lire en filigrane une relation entre le *sem* et Thot [109].

Une inscription figurant dans le temple d'Hathor-Maât à Deir el-Medineh mentionne un « Thot dismégiste, maître d'Hermopolis, maître de Maât, maître des hiéroglyphes, scribe véritable de l'Ennéade, le libateur (le *stm* ?) dans la butte de Djêmé » (*Ḏḥwty ʿ ɜ ʿ ɜ nb ḫmnw nb mʿ ɜt nb mdw-nṯr stj* (ou : *stm ?) m jɜt-ḏ ɜmwt* [110]). Cette mention d'une forme de Thot accomplissant une libation funéraire dans Djêmé () est à souligner. La lecture *stj* pour le signe  est bien établie. Cependant, on attendrait un complément (*stj mw*, *stj qbḥ*). Une autre possibilité serait de lire ce signe *qbḥ* « le libateur [111] ». Ces deux solutions ne sont pas à négliger. Mais on ne peut s'empêcher de penser à la possibilité d'une lecture *stm* qui, bien que n'ayant pas été signalée pour ce signe, aurait indéniablement l'avantage de nous offrir un raccord avec le Thot-*stm* du Qasr el-Agôuz [112]. Cette lecture peut être soutenue par un certains nombres de graphies tardives du titre du prêtre-sem, déterminées par le signe du personnage offrant une libation ( [113] ;  [114] ;  [115]) [116]. On notera aussi le titre dans la séquence  *sm stj mw* « prêtre-sem libateur [117] ».

Quelle que soit la lecture précise du signe  désignant Thot dans l'inscription de Deir el-Medineh, cette épithète confirme l'existence, sur la rive-ouest de Thèbes, d'un Thot « libateur », fonction qui est par excellence celle du prêtre-*sem*. Il faut cependant bien reconnaître que les textes du Qasr el-Agoûz n'apportent pas d'autres éléments allant dans ce sens : en effet, les graphies de Thot-*setem* au Qasr el-Agoûz ne sont pas autrement déterminées que par le signe du dieu assis.

7. Thot à Djêmé

Les éléments réunis nous amènent à présent à formuler quelques remarques et hypothèses pour tenter de répondre à la question importante – que nous n'avons pas encore directement abordée – qui consiste à se demander quelles sont les raisons motivant la construction à Djêmé, à quelques pas du temple d'Amon de Médinet Habou, d'un édifice consacré à Thot.

109 Information que je dois à D. Meeks, que je remercie ; en attendant la prochaine publication du P. Brooklyn 27.218.84 par D. Meeks, cf. également sa présentation dans *Akten des vierten Internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985, SAK Beiheft* 3, 1989, p. 297-304.

110 Voir P. DU BOURGUET, *Le temple de Deir al-Médina,* textes édités et indexés par L. GABOLDE, texte nº 111 5.8 (à paraître). Pour ce passage, cf. K. PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Egypte*, Leipzig, 1886-1903, I, pl. CLXXI.

111 R. CAMINOS, dans *Orient Ancien, Recueil 1., pour le 70ᵉ anniversaire de l'académicien M.A. Korostovtsev* [en russe], Moscou, 1975, p. 54 et n. 10, p. 57 (Caire JE 38039)

112 B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940), FIFAO* XX/3, 1952, p. 98 ; K. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, APAW,* 1929, p. 61.

113 Statue Caire JE 38033 ; L. COULON, *RdE* 52, 2001, p. 92 (o) sur cette graphie.

114 Statue Caire JE 37.327, citée par G. VITTMANN, *Priester und Beamte in Theben der Spätzeit*, *BÄ* 1, 1978, p. 125, ici notée avec une correction d'après la photographie de l'original, aimablement communiquée par L. Coulon.

115 *Edfou* III, 276.3.

116 Voir cependant la possibilité de la lecture *st m qbḥ* « celui qui fait la libation en tant que verseur d'eau », proposée par K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo, AÄT* 45, 2001, p. 37-39. Pour *stj qbḥ,* cf. aussi *Opet* I, 24.

117 Voir K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographie, ÄAT* 8, I, p. 37, II, p. 48 col.6, CG nº 42207 (graphie mésinterprêtée par R. EL-SAYED, *ASAE* 69, 1983, p. 234 (o).

BIFAO 102 (2002), p. 405-423 Youri Volokhine
Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz [Djed-her-pa-heb], [Djehouty-setem].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le lieu du Qasr el-Agoûz, ou ses abords immédiats, étaient-ils déjà anciennement consacrés à Thot ? C'est une possibilité, en effet, car une « place aimée de Thot » (*t3 st mry Ḏḥwty)* est effectivement connue dans le secteur, et remonte au Nouvel Empire [118]. Des recherches futures sur le site pourraient nous en apprendre plus. En l'état actuel, il n'est pas possible d'affirmer que l'édifice d'Évergète II s'élève sur un site anciennement consacré à Thot [119]. L'inscription dédicatoire qui figure dans le bandeau supérieur de la salle des offrandes évoque quant à elle le temple comme « le trône de l'apparition de Thot » (*wṯs ḫʿ n Ḏḥwty*) [120].

L'examen des épithètes de Thot nous a montré formellement deux ancrages. Incontestablement, et sans surprise, une figure hermopolitaine et funéraire se dessine. Le théonyme « Le-visage-de-l'ibis-a-parlé » oriente vers la forme défunte de Thot à Touna el-Gebel. D'autre part, nous pensons avoir réunis suffisamment d'éléments pour soutenir que Thot-setem est un Thot ritualiste, dans un cadre de rite funéraire (libation rituelle), plutôt qu'un Thot de « l'écoute », une forme que ce dieu est cependant susceptible d'adopter par ailleurs. Nous rejetons donc l'hypothèse d'un temple oraculaire.

Un Thot ritualiste-libateur à Djêmé n'est pas pour surprendre, et s'interprète bien dans le cadre de la théologie régalienne des cultes de Djêmé [121]. Le Thot du Qasr el-Agoûz s'intègre aisément dans ce système théologique, y remplissant finalement un rôle comparable à celui d'Horsaisis, dieu auquel est assimilé habituellement l'officiant de la libation décadaire.

La présence marquée d'Amon de Djêmé au Qasr el-Agoûz, la figuration de l'Ogdoade « hermopolitaine » sur le mur ouest du sanctuaire, entre autres, inscrivent le Thot local dans le cadre des liturgies de Djêmé. Les deux représentations de la barque de Thot (murs nord et sud du sanctuaire) pourraient aussi orienter vers l'idée que ce temple aurait pu fonctionner en tant que station dans le cadre d'une procession liturgique décadaire, une étape dans le circuit férial d'Amon à Medinet Habou.

Enfin, la présence d'un temple de Thot près de celui consacré à Amon a aussi pu être dictée par l'exigence théologique de créer un espace sacré dévolu à l'hermopolitain, et permettant de l'inclure au côté de l'Ogdoade, qui, comme le veut la tradition thébaine, repose à Djêmé [122].

118 G. Legrain, *ASAE* 8, 1907, p. 254 ; J. Yoyotte, *RdE* 7, 1950, p. 63 ; Cl. Traunecker, *BIFAO* 69, 1971, p. 223 ; A. Gnirs, *Militär und Gesellschaft, SAGA* 7, 1996, p. 170-171 ; B.J.J. Haring, *Divine Households*, *EgUitg* 12, 1997, p. 217 ; M. Eaton-Krauss, K. Janssen-Winkeln, *MDAIK* 57, 2001, p. 5 (Caire JE 36994, l.11).

119 En revanche, les fouilles précédemment menées par l'Université de Pennsylvanie ont mis au jour un massif de briques sous le Qasr el-Agoûz, « datant peut-être de la fin de la XVIII[e] dynastie », voir D. O'Connor, *LÄ* III, 1980, col. 1174. Un sondage dans la salle du sanctuaire effectué en avril 2002 a permis de reconnaître cette structure.

120 Qasr el-Agoûz n° 121 ; Mallet, *op. cit*., p. 55 ; graphie correcte dans Gauthier, *Dictionnaire géographique* I, 210 ; cf. *LD* IV/3, 31.

121 À ce sujet, voir Cl. Traunecker, dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years, (Studies Quaegebeur)*, *OLA* 85, 1998, p. 1222-1226.

122 Nous noterons que dans un papyrus démotique de Tebtynis est évoqué le rôle de Thot, en tant que délégué sur terre du dieu solaire, accomplissant les rites funéraires auprès des huit de l'Ogdoade hermopolitaine, qui, devenus vieux, sont morts et ensevelis à Thèbes ; voir M. Smith, « A New Egyptian Cosmology », *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists, OLA* 82, Louvain, 1998, p. 1075-1079 ; *id*., *On the Primaeval Ocean, The Carlsberg Papyri* 5, *CNI Publication* 25, Copenhague, 2002.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net